

DSA Drôme

Dispositif de soutien à l'autodétermination



Vous rencontrez des obstacles dans votre **parcours de vie** ? Vous êtes en situation de handicap ? Le DSA Drôme peut vous **soutenir** dans la construction de vos **projets**.

Deux professionnelles, appelées Facilitrices, vous aident dans l'expression de vos **envies**, à faire vos **choix**, et à chercher les **ressources** adaptées pour avancer dans votre **parcours**.

Nous sommes là pour vous aider à :



Vous décidez.

Nous avançons à vos côtés, selon vos besoins et vos choix.

Qui peut contacter le DSA Drôme ?



Vous êtes :

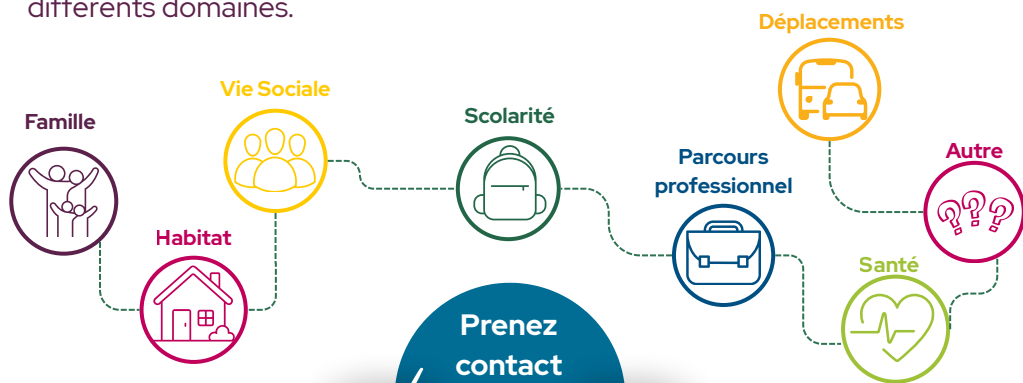


Vos proches, aidants et familles peuvent aussi faire appel à nous.

Comment bénéficier du soutien ?

Pour contacter le DSA, aucune démarche particulière ni orientation préalable n'est nécessaire. Vous pouvez nous joindre par **mail**, par **téléphone** ou via le **QR code** du formulaire de contact. Un premier échange permet d'étudier si le dispositif peut vous apporter un **appui**.

Le DSA Drôme est accessible **gratuitement**. Il peut vous soutenir sur différents domaines.



contact@dsa26.org

Maud BELMONTE - Mélissa TAVAN

04 75 82 89 89



Suivez notre actualité sur LinkedIn

Dispositif de Soutien à l'Autodétermination - Drôme